

**600 - Développement et animation territoriale**

**Proposition de plan d'actions en vue du déploiement  
de la stratégie départementale en faveur  
de la transition énergétique et écologique**

**Rapport n° CD/2019/004**

**Service Chef de file :**

A220 - Délégation au Développement Social

**Service(s) associé(s) :**

/ L – Mission Aménagement, Développement et Emploi / M – Mission réseaux et infrastructures

**Résumé :**

Le climat change et la nécessité d'une action forte et plus profonde fait désormais consensus au niveau mondial et national. L'Alsace et le Bas-Rhin ne sont pas en marge de ce changement et le Département du Bas-Rhin agit depuis de nombreuses années sur les enjeux du développement durable et de la protection environnementale.

Face aux constats faits ces derniers mois par l'ONU sur la nécessité d'accélérer le changement de comportement, tant individuel que collectif, le Conseil Départemental du Bas-Rhin a adopté lors de sa séance du 13 décembre 2018 les orientations de l'action du Département dans le champ de la transition énergétique et écologique.

Trois axes majeurs sont ainsi poursuivis :

- Faire de l'Alsace un territoire d'innovation et de transition énergétique et écologique en créant l'alliance des territoires et des acteurs afin de faire de l'enjeu de la transition énergétique un facteur de développement, d'aménagement et d'attractivité des territoires;
- Agir auprès des Bas-Rhinois pour accompagner durablement la transition énergétique et écologique, en accompagnant et promouvant le changement des conduites individuelles et collectives sur le court, moyen et long terme ;
- Concevoir les bâtiments départementaux du 21ème siècle, sobres et innovants

Le présent rapport vise à soumettre à l'approbation du Conseil Départemental le projet de plan d'actions concrets pour déployer ces orientations.

Le climat mondial change depuis plusieurs décennies avec des conséquences indéniables sur l'accès à l'énergie et à l'eau, sur la biodiversité et sur les équilibres géostratégiques, économiques et sociaux.

*Un constat qui fait désormais consensus*

Depuis l'ère pré-industrielle le climat mondial s'est déjà réchauffé de 1°C en moyenne, lié essentiellement à l'accroissement de l'activité humaine et aux émissions de gaz à effet de serre accumulées dans l'atmosphère.

Les conséquences sur la biodiversité sont désormais reconnues : l'élévation du niveau de la mer, l'élévation de la température et l'acidification des eaux menacent d'extinction 20 à 30 % des espèces animales et végétales

### *Tous les acteurs s'accordent sur la nécessité d'agir*

La transition énergétique constitue un enjeu de société majeur, qui a pour objectif principal de lutter efficacement contre le dérèglement climatique, de préserver l'environnement et de renforcer l'indépendance énergétique, tout en offrant aux entreprises et aux citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif.

La gravité des conséquences du changement climatique sur la Terre a amené ces dernières années les acteurs publics et privés à agir pour engager des actions en faveur de la protection de l'environnement et de la transition énergétique.

Au niveau national, cela s'est traduit notamment par la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (loi dite TEPCV) qui fixe les objectifs chiffrés de la France dans ce champ.

Pour le Département du Bas-Rhin, ces enjeux sont pris en compte depuis de nombreuses années. Il a ainsi été l'une des premières collectivités en France à s'être mobilisée en 2001 avec les premières Assises pour la Maîtrise de l'effet de serre, pour faire prendre conscience de la responsabilité des collectivités en la matière.

### *Il faut néanmoins redoubler d'efforts pour atténuer le changement*

Malgré l'action de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et des acteurs privés le changement climatique se poursuit à un rythme soutenu. Selon les experts missionnés par l'ONU (GIEC), au rythme d'émission actuelle, le réchauffement climatique atteindra +1,5°C entre 2030 et 2052. Sans rehaussement de l'ambition des pays signataires de l'accord de Paris (COP21) conclu en 2015, et sans mise en œuvre immédiate des mesures nécessaires, le réchauffement climatique global devrait atteindre + 3°C d'ici 2100 avec des conséquences irrémédiables sur les conditions de vie.

### *S'engager à l'échelle de l'Alsace*

C'est dans ce cadre que le Conseil Départemental du Bas-Rhin a adopté lors de sa séance plénière du 13 décembre 2018, les axes stratégiques en faveur de la transition énergétique et écologique afin de s'engager plus fortement en faveur de la transition énergétique des territoires (délibération N° CD/2018/114).

Ces axes s'articulent autour de 3 orientations :

- Mobiliser l'enjeu de la transition énergétique comme **un facteur de développement, d'aménagement et d'attractivité des territoires en créant l'écosystème favorable et innovant pour tous ;**
- **Accompagner et promouvoir le changement des conduites** individuelles et collectives sur le court, moyen et long terme ;
- **Promouvoir l'exemplarité, celle du Département ainsi que celle des Communes et EPCI** déjà engagés dans le champ de la transition énergétique **pour favoriser la partage des initiatives et des bonnes pratiques, ainsi que la solidarité des acteurs sur ces enjeux partagés.**

Cette stratégie doit être porteuse de solutions concrètes et ayant un impact pour les territoires et dans le quotidien des Bas-Rhinois.

**Elle se construit également en articulation avec le Département du Haut-Rhin pour assurer la convergence des orientations et permettre à la future Collectivité Européenne d'Alsace d'agir fortement dès sa création.**

Il s'agit donc désormais de soumettre à l'examen de l'Assemblée plénière du Conseil départemental le projet de plan d'actions qui traduit la mise en œuvre concrète des orientations stratégiques du Département.

### **1. Les objectifs poursuivis par le Département du Bas-Rhin : des résultats quantifiables et l'alliance des acteurs et des compétences pour accompagner la transition énergétique des territoires**

Le Département peut agir selon de nombreuses voies.

Son patrimoine (bâtiments départementaux et collèges), ses larges compétences (la solidarité et la cohésion territoriale, la lutte contre la précarité énergétique, l'aménagement et l'habitat, les actions éducatives, l'assistance technique aux communes et EPCI, l'environnement et l'agriculture,...), ses moyens d'actions sur tout le territoire (action territorialisée, contrats départementaux,...) en font un acteur majeur de la transition énergétique.

Son action dans ce champ vise à mobiliser ses leviers d'actions propres (patrimoine, objectifs de politiques publiques...) ainsi qu'à créer, en territoires, les conditions favorables pour la prise en compte optimale des enjeux de la transition énergétique par l'alliance des acteurs et des compétences.

*S'engager sur des objectifs de résultats :*

	<b>Les résultats à atteindre</b>
<b>Pour les bâtiments départementaux et collèges</b>	Réduire les consommations énergétiques de 40% d'ici 2030 par rapport à 2010
	Recourir aux énergies renouvelables pour couvrir 50% des consommations de ces bâtiments d'ici 2030
<b>Pour l'habitat</b>	Réhabilitation des logements dans le parc privé avec un objectif de 1 000 logements/an dont 120 en copropriétés.
	Accompagnement le SLIME de 540 ménages par an
	Réhabilitation de 200 logements sociaux par an sur le territoire hors EMS
<b>Pour les collèges</b>	300 collégiens accompagnés chaque année pour la sobriété énergétique
	50 % des collèges labellisés E3D (établissements en Démarche de Développement Durable) en 2022 et 80 % en 2025
	50% de produits locaux dans les restaurants scolaires à l'horizon 2022
	20% de produits bio dans les restaurants scolaires

*Créer l'alliance des territoires et des acteurs pour accompagner la transition et le développement énergétique des territoires :*

**Les objectifs de réalisation**

<b>Permettre à la future Collectivité Européenne d'Alsace d'agir pleinement sur les enjeux de la transition énergétique</b>	<b>Etablir la stratégie à l'échelle de l'Alsace</b>
<b>Accompagner, développer le potentiel des territoires pour leur transition énergétique et innover</b>	<b>Proposer</b> aux territoires une offre d'accompagnement innovante pour leur transition énergétique <b>Impulser</b> et soutenir les projets des acteurs locaux au travers des contrats départementaux <b>Préserver</b> les espaces naturels sensibles
<b>Se saisir des opportunités offertes par la transition énergétique</b>	<b>Développer</b> la coopération transfrontalière pour impulser <b>Mobiliser</b> les ressources locales pour approvisionner les collèges et établissements médico-sociaux <b>Valoriser</b> les filières de proximité <b>Soutenir</b> le développement et de recherche d'une filière hydrogène-énergie <b>Susciter et promouvoir</b> les emplois de demain
<b>Organiser les mobilités de demain</b>	<b>Promouvoir</b> le changement dans la mobilité des Bas-Rhinois (plan vélo, électrique, autopartage ...) <b>Organiser</b> les conditions favorables d'usage des routes (télétravail, SmartRoute, dernier km, parking « foisonnant »)

## 2. Les leviers opérationnels pour atteindre ces objectifs

Il est proposé que ces leviers soient déployés en articulation avec le Département du Haut-Rhin dans le cadre de la convergence des politiques publiques et la préparation de la future Collectivité Européenne d'Alsace.

### **Orientation 1 : Faire de l'Alsace une terre d'innovation de la transition énergétique et écologique**

L'enjeu est de créer l'alliance des territoires et des compétences en faveur de la transition énergétique du Bas-Rhin. Cette alliance vise à développer le potentiel des territoires, à préserver durablement les écosystèmes sensibles et à se saisir de toutes les opportunités que permet la prise de conscience des enjeux de la transition énergétique.

- **Objectifs : Accompagner, développer le potentiel des territoires dans le champ de la transition énergétique et innover**

LEVIERS D' ACTIONS
Action 1 : Engager la réflexion pour la création d'une nouvelle offre d'ingénierie afin d'accompagner les Communes et les EPCI dans la prise en compte des enjeux de la transition énergétique <b>(nouveau)</b>
Action 2 : Impulser et soutenir des projets territoriaux intégrant les enjeux de la transition énergétique au travers des contrats départementaux <b>(nouveau)</b>

Action 3 : Développer les circuits courts pour l’approvisionnement des restaurants scolaires et établissements sociaux et médico-sociaux (EHPAD, établissements dans le champ du handicap...)
Action 4 : Valoriser et soutenir le développement de la filière bois locale en la mobilisant dans les opérations d’équipement et de construction (réseaux de chaleur, concernant le patrimoine départemental et les opérations d’habitat, filière bois-construction)
Action 5 : Construire les parcours d’insertion en s’appuyant sur les acteurs de l’insertion par l’activité économique qui agissent en territoires dans le champ de la transition énergétique <b>(nouveau)</b>
Action 6 : Faire de la transition énergétique un enjeu de coopération transfrontalière renforcée en adhérant à la TechnologieRegionsKarlsruhe (TRK) et en s’appuyant sur la Conférence du Rhin Supérieur <b>(nouveau)</b>
Action 7 : Soutenir la filière de développement et de recherche sur l’hydrogène <b>(nouveau)</b>

- **Objectifs : Valoriser les espaces remarquables, naturels et sensibles**

<b>LEVIERS D’ACTIONS</b>
Action 8 : Faire du Canal de la Bruche un espace exemplaire sur le plan énergétique et écologique
Action 9 : Préserver le patrimoine naturel et le cadre de vie des Bas-Rhinois
Action 10 : Répondre au besoin de nature des bas-rhinois par des actions éducatives en lien avec les ENS

- **Objectifs : Organiser les mobilités de demain**

<b>LEVIERS D’ACTIONS</b>
Action 11 : Promouvoir le changement dans les mobilités des agents du Département par un nouveau plan de déplacements professionnels (vélo électrique, télétravail, co voiturage...) <b>(nouveau)</b>
Action 12: Développer l’usage des modes propres (électriques) et partagés (covoiturage, auto partage...) au quotidien pour une meilleure qualité de vie des Bas-Rhinois <b>(nouveau)</b>
Action 13 : Elaborer une stratégie du dernier km (véhicules autonomes, désynchronisation des journées de travail, parking « foisonnant »...) <b>(nouveau)</b>
Action 14 : Déployer un système d’information dynamique permettant l’usage et le partage intelligent des routes (SmartRoute)
Action 15 : Elaborer le projet de plan vélo 2020-2030 à l’échelle de l’Alsace <b>(nouveau)</b>
Action 16 : Ancrer la pratique du vélo dès le plus jeune âge

## **Orientation 2 : Agir auprès des Bas-Rhinois pour accompagner durablement la transition énergétique**

Cette proposition d’orientation transversale se situe au cœur des missions du Département. Il s’agit d’intervenir auprès des publics en situation de fragilité que la transition énergétique peut fragiliser davantage, et de permettre le changement des mentalités par des actions de sensibilisation et éducatives auprès des ménages et des collégiens.

- **Objectifs : lutter efficacement contre la précarité énergétique**

<b>LEVIERS D’ACTIONS</b>
Action 17 : Poursuivre le soutien et l’accompagnement des ménages du parc privé pour la rénovation énergétique de 1 200 logements par an (dont 120 aux copropriétés)

Actions 18 et 19 : Améliorer le repérage des ménages en situation de mal logement et accompagner 540 ménages vulnérables vers la maîtrise de l'énergie avec l'appui sur service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME)

Action 20 : Accompagner la réhabilitation de 200 logements sociaux par an pour éviter la location de «passoires énergétiques » aux ménages vulnérables

- **Objectifs : Accompagner les collégiens et les bas-rhinois vers l'éco-citoyenneté**

<b>LEVIERS D' ACTIONS</b>
Action 21 : Mobiliser les collégiens autour des enjeux de la transition énergétique par la création d'un conseil environnemental des jeunes et d'un budget participatif <b>(nouveau)</b>
Action 22 : Mettre en place une alimentation équilibrée et élaborée à partir de produits bio dans les restaurants scolaires
Action 23 : Mieux faire connaître et susciter les emplois de demain en soutenant les filières d'excellence Transitions énergétique dans les collèges <b>(nouveau)</b>
Action 24 : Faire du collège Katia et Maurice KRAFT d'Eckbolsheim un établissement exemplaire en terme de transition énergétique : filière d'excellence, bâtiment passif et à énergie positive <b>(nouveau)</b>
Action 25 : Former les collégiens à la sobriété énergétique
Action 26 : Déployer le label E3D (établissements en Démarche de Développement Durable) pour engager les collègues vers l'excellence environnementale
Action 27 : Accompagner les collègues pour réduire leur production de déchets
Action 28 : Communiquer pour valoriser les actions, partager les expériences entre collègues
Action 29 : Faire de chaque occupant/agent des bâtiments départementaux un acteur de la transition énergétique <b>(nouveau)</b>

### **Orientation 3 : Concevoir les bâtiments départementaux du 21<sup>ème</sup> siècle, sobres et innovants**

La conception de nouveaux bâtiments revêt aujourd'hui des enjeux variés : choix de matériaux respectueux de l'environnement, réduction des gaz à effet de serre, préoccupations énergétiques, nouvelles normes, prise en compte des nouvelles modalités de travail...

C'est dans ce contexte en perpétuelle mutation que les bâtiments, y compris ceux des collèges, doivent évoluer pour être plus en phase avec les enjeux actuels.

La sobriété sera au cœur des actions du Département, en agissant sur la conception et la maintenance de l'ensemble des bâtiments départementaux, en ayant comme objectifs de réduire leur consommation énergétique.

- **Objectifs : réduire les consommations énergétiques des bâtiments de 40 % d'ici 2030 par rapport à 2010**

<b>LEVIERS D' ACTIONS</b>
Action 30 : Fixer des objectifs de performance pour chaque opération de construction, rénovation et maintenance : bâtiment passif ou à énergie positive pour les constructions neuves, BBC a minima pour les rénovations globales et BBC compatible lors des travaux de maintenance. <b>(nouveau)</b>
Action 31: Valoriser les travaux de performances énergétiques avec le dispositif des certificats d'économie d'énergie

Actions 32 et 33 : Respecter les consignes de température dans les bâtiments en hiver et concilier sobriété et confort en été

Actions 34 et 36 : Déployer un outil de pilotage et le suivi à distance des équipements et de leur consommation (chauffage, fluides) et permettre d'optimiser leur exploitation **(nouveau)**

Action 35: Déployer des contrats de performance énergétique et marchés globaux de performance sur des bâtiments départementaux (Hôtel du Département) et collèges

- **Objectifs : Recours aux énergies renouvelables pour couvrir 50 % des consommations de ces bâtiments d'ici 2030**

#### LEVIERS D' ACTIONS

Action 37 : Intégrer la part d'énergie renouvelable dans les contrats de fourniture d'énergie des collèges et bâtiments départementaux

Action 38 : Développer les raccordements en réseaux de chaleur et les alimenter en énergies renouvelables

Action 39 : Elaborer un plan de déploiement photovoltaïque sur le patrimoine départemental (bâtiments départementaux et collèges) **(nouveau)**

- **Objectifs : Assurer une bonne qualité d'air intérieur dans les bâtiments**

#### LEVIERS D' ACTIONS

Action 40 : Organiser la surveillance de la bonne qualité de l'air intérieur dans les collèges en expérimentant des capteurs auprès de 10 collèges (20 salles) **(nouveau)**

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Sur proposition de son Président et après en avoir délibéré, le Conseil Départemental*  
*- décide d'approuver le plan d'actions relatif à la stratégie de transition énergétique, tel que annexé au présent rapport ;*  
*- autorise le Président à mettre en œuvre ces actions ;*  
*- donne délégation à la Commission Permanente pour valider tous dispositifs qui en découlent ainsi que les conventions partenariales qui seraient nécessaires.*

Strasbourg, le 22/03/19

Le Président,



Frédéric BIERRY